

POUR TOUTE INFORMATION, CONTACTEZ :

LE PSYCHOLOGUE DU PROGRAMME ORCHIDÉE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Direction de l'Autonomie
48 esplanade Jacques-Baudot
CO 90019 – 54035 NANCY CEDEX
03 83 94 58 86
meurthe-et-moselle.fr

LE SERVICE TERRITORIAL AUTONOMIE DE VOTRE TERRITOIRE

LONGWY

Maison du Département
16 avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
54400 LONGWY-BAS
03 82 39 59 66
stalongwy@departement54.fr

TERRES DE LORRAINE

Maison du Département
230 rue de l'Esplanade du Génie
54200 ÉCROUVES
03 83 43 81 22
statdl@departement54.fr

BRIEY

Maison du Département
3 place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 HOMÉCOURT
03 57 49 81 10
stabriey@departement54.fr

LUNÉVILLOIS

Maison du Département
28 rue de la République
54300 LUNÉVILLE
03 83 74 45 08
stalunevillois@departement54.fr

VAL DE LORRAINE

Maison du Département
9200 route de Blénod
54700 MAIDIÈRES
03 83 80 02 38
stavdl@departement54.fr

GRAND NANCY

Galerie des Chênes
13-15 boulevard Joffre
54000 NANCY
03 83 30 12 26
stagrandnancy@departement54.fr

Les services territoriaux Autonomie tiennent également
des permanences, principalement
dans les **Maisons Départementales des Solidarités (MDS)**
dans les territoires.



 @departement54
meurthe-et-moselle.fr

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48 esplanade Jacques-Baudot - CO 900 19
54035 NANCY CEDEX - Tél. : 03 83 94 54 54

IMPRIMERIE* PAO DIFRCOM CD54 M. Gourbillon - @Halfpoint, Gilles Lougassi, Kasto - Imprimerie conseil départemental 54 - Juin 2024-171



GRUPE DE PAROLE ORCHIDÉE

POUR LES PROCHES AIDANTS ACCOMPAGNANT
UNE PERSONNE ÂGÉE EN PERTE D'AUTONOMIE
OU UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP.
PARLONS-EN, ENSEMBLE.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE
A MIS EN PLACE DES GROUPES DE PAROLE
APPELÉS **ORCHIDÉE** DESTINÉS AUX PERSONNES
S'OCCUPANT D'UN PROCHE EN PERTE D'AUTONOMIE
OU EN SITUATION DE HANDICAP



LES OBJECTIFS D'ORCHIDÉE

- Vous accompagner durant les périodes difficiles.
- Vous permettre de vous adapter à l'évolution de la maladie de la personne que vous accompagnez.
- Vous aider à lutter contre l'épuisement, la démobilisation, le sentiment de culpabilité.
- Vous informer sur les soutiens possibles (aide à domicile, accueil de jour, aides techniques, etc.).

Des groupes de parole **Orchidée** sont organisés dans tout le département. Ils ont lieu **une fois par mois** pendant environ **deux heures**.

Animés par un **psychologue**, ces groupes vous permettent d'échanger sur votre ressenti, vos difficultés. Ils sont l'occasion de réfléchir ensemble à des pistes de réponses.

TÉMOIGNAGES

« Quand j'ai dû faire entrer mon mari en maison de retraite, c'était très dur. L'impression de l'abandonner. Avec le groupe, j'ai appris qu'il y avait d'autres moyens d'être présente à ses côtés. »

Claire
Maidières

« Depuis un moment, ma femme ne me reconnaît plus. Elle me prend pour un voleur dans sa maison. Dans le groupe, on nous conseille sur la conduite à tenir face aux troubles de la maladie d'Alzheimer. »

Adam
Nancy

« Quand je parle de ma maman autour de moi, j'ai l'impression de me plaindre. Je ne cherche pas de solution miracle, simplement un peu de compréhension. Dans le groupe, on s'écoute mutuellement, il n'y a pas de jugement. »

François
Lunéville

« J'ai arrêté de travailler pour m'occuper de ma tante sans enfant. Maintenant, je n'ai plus de loisirs, plus d'amis, je ne peux plus partir en vacances ! J'espère qu'avec le groupe de parole, je trouverai la force de prendre du recul, de demander plus d'aide au reste de la famille. »

Anaïs
Ludres

